Projet cofinancé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
L'Europe investit dans les zones rurales

Création d'un gîte de groupe au Domaine de Mortarieu

Porteur du projet : SAS Domaine de Mortarieu

Lacourt Saint Pierre – Canal de Montech- Proximité de la Vélo Voie Verte

Subvention FEADER de 80 000€,
votée par le Comité de programmation du GAL : 15/12/2020

Le château date de la fin du 18ème et a appartenu au Baron Vialètes de Mortarieu, député, sénateur et fondateur du département du Tarn et Garonne. Il a conservé sa qualité architecturale : plafonds à la française, stucs, cheminées, sculptures, menuiseries, dorures et possède un parc paysager bi -centenaire remarquable de 2.8 ha et planté d'essences rares ou ornementales

Le projet déposé dans LEADER a consisté à rénover et aménager le château de Mortarieu pour en faire un gîte de groupe de grande capacité. Les travaux ont permis de créer 9 chambres dont une destinée aux personnes à mobilité réduite pour un total de 25 couchages. Une salle de réception/séminaire pouvant accueillir 100 personnes, a également été créée.

L'étude de marché réalisée en amont du projet avait souligné le manque de structures d'hébergement de groupe de grande capacité et l'intérêt d'allier site de caractère, prestations de qualité et possibilité d'organiser des réceptions et des séminaires. Le projet a été élaboré avec le concours de l'Agence de Développement Touristique de Tarn et Garonne.

La demande d'aide LEADER a porté sur les dépenses de gros œuvre et de second œuvre, de mise aux normes électriques, d'assainissement, de sécurité incendie et d'accessibilité (ERP).

Ce projet s'inscrit dans la stratégie LEADER du GAL et correspond aux actions listées dans :
La fiche action N°2 « Mettre en œuvre une stratégie de développement de l'économie touristique et culturelle axée sur le potentiel patrimonial local et l'expression identitaire des terroirs » :

2.4 - Développement et qualification de l'offre d'hébergement :

- Hébergements s'inscrivant dans une démarche de qualité avérée (engagement à être candidat au label Qualité Tourisme) et/ou s'inscrivant dans un patrimoine architectural de qualité et significatif de l'identité locale.

Plafond LEADER : 80 000 €

Plan de financement : *inscrit dans la décision attributive de l'aide LEADER (en date du 17/06/2021)*

Montant dépenses éligibles retenues	**229 141.16 €**
Subvention Europe FEADER (LEADER)	**80 000,00 €**
Autre cofinanceur :	
→ Région Occitanie	55 000,00 €
Autofinancement	94 141.16 €